

Environnement

Sur la bonne longueur d'ondes

Pascal Naud, Avrillais depuis 25 ans, a créé, en janvier dernier, une entreprise qui propose des bilans de pollution électromagnétique.

Insomnies, migraines, stress ? Pascal Naud a peut-être une solution. Cet Avrillais, électricien depuis 25 ans, se passionne pour tout ce qui touche à ces ondes qui font partie intégrante de notre environnement. Face à la crainte croissante qu'elles représentent un danger pour la santé, ce géobiologue de 47 ans a lancé son entreprise, le 5 janvier dernier, Bio Protect Habitat. Il propose aux particuliers de mesurer le degré de pollution électromagnétique de leur logement.

Des instruments en tous genres

« Je détecte d'abord les nuisances, puis je tente d'y remédier, explique le père de famille. Je commence par vérifier si les prises de terre sont de bonne qualité. Leur fonction est de drainer les champs électriques vers la terre, sans quoi ils rayonnent. » Ensuite, le professionnel prend une série de mesures au moyen d'appareils sophistiqués.

Parmi eux, on en trouve un particulièrement étonnant : deux baguettes de laiton, ou « baguettes de sourcier ». Elles lui



Pascal Naud se déplace à domicile pour effectuer des bilans de pollution électromagnétique.

permettent de détecter des « veines d'eau », qui peuvent elles aussi avoir un « impact négatif sur la santé ou le ressenti », affirme-t-il.

A chaque maison ses solutions

Une fois le diagnostic établi, les solutions s'imposent. L'entrepreneur admet que « contre les ondes haute fréquence, il n'est pas possible de faire grand chose », sinon appliquer certains produits sur ses murs. Pour ce qui est des ondes basse fréquence, de petits interrupteurs permettront par exemple de limiter la puissance du champ

électrique continu lorsque aucun appareil ne vient le solliciter. Dans d'autres cas, il suffira simplement de déplacer son lit pour permettre à sa maison de retrouver sa fonction essentielle, à savoir, selon Pascal Naud, « récupérer en énergie ».

CONTACT

Bio Protect Habitat 02 41 69 14 55,
www.bioprotecthabitat.com

! POUR INFO

Conseils pratiques

Voici quelques conseils pour limiter la propagation des ondes dans son environnement de vie :

- **Eloigner les câbles du bois du lit.** Ce dernier est conducteur, et ne doit donc pas être laissé en contact avec le fil d'une lampe de chevet, par exemple, ou d'un chargeur.
- **Maintenir son téléphone portable à distance** du corps, lorsque c'est possible, car il relaie les ondes environnantes (utiliser une oreillette, éviter de le garder dans sa poche).
- **Préférer les murs de pierre** au Placo sur construction métallique, lequel laisse très bien passer les champs, contrairement aux premiers, qui les absorbent.

? À VOTRE AVIS

Faut-il interdire le téléphone portable à l'école ?

Un « Grenelle des ondes » réunissant associations, élus et opérateurs s'est tenu, en avril et mai derniers, afin de répondre aux craintes suscitées par les ondes. Il s'est prononcé pour l'interdiction de l'usage du portable à l'école primaire. Cette mesure reste cependant du ressort de chaque établissement. Trois directeurs avrillais se prononcent.



Isabelle Beaufreton,
directrice de l'école
Saint-Exupéry

« Il y a environ trois ans, nous avons eu le cas d'un enfant qui voulait garder son téléphone portable. Toute l'équipe a répondu que c'était hors de question. C'était bien avant le Grenelle des ondes, mais je trouve en effet que leur recommandation est bonne à suivre. »



Anne Boutry, direc-
trice de l'école du
Champs des Martyrs

« Ca ne me viendrait pas à l'idée de laisser un élève téléphoner dans la cour. Le problème ne s'est pas posé jusque-là, mais si un enfant rentrait tout seul, ça pourrait être entendable. Dans ce cas, le téléphone devrait être éteint entre 8h30 et 16h30. »



Pierre Chambrad,
directeur de l'école
Pierre et Marie Curie

« Des études ont dit que les micro-ondes étaient dommageables pour les enfants. Les parents en sont conscients et estiment qu'ils n'ont pas besoin de leur donner de téléphone portable. S'il y a le moindre risque, on ne doit pas le prendre avec des enfants. »